



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Centre de jour de Vitry-le-François va déménager

L'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne va relocaliser le Centre de jour de Vitry-le-François qui comprend le Centre Médico-Psychologique et le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel. En 2024, celui-ci devrait quitter le 13 avenue Moll pour s'installer dans les anciens locaux de Vitry Habitat, au 11 bis, rue de la Pépinière.

Pourquoi cette relocalisation ?

Le Centre de jour est une unité de soins ambulatoires qui comprend un Centre Médico-Psychologique (CMP) pour des consultations, psychothérapies et visites à domicile ; et un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) pour des activités de soutien. Il est situé au 13 avenue du Colonel Moll, dans une maison de ville de caractère. Ces locaux ne sont plus adaptés à la prise en charge actuelle des patients et peu accessibles aux personnes à mobilité réduite.

C'est la raison pour laquelle l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne a décidé de relocaliser son Centre de jour dans un bâtiment plus fonctionnel. Le choix s'est donc porté sur l'ancien siège social de Vitry Habitat, sis au 11 bis rue de la Pépinière.

Quels types de travaux seront menés ?

Dès que le bail sera finalisé, d'importants travaux pourront être programmés dans ce bâtiment d'une superficie totale d'environ 800 m², réparti sur 2 niveaux. Ces locaux devraient être entièrement réhabilités. L'électricité devrait être remise aux normes ; les espaces devraient être réagencés pour répondre aux besoins des patients. Les revêtements de sol et muraux devraient également être refaits.

Quel est le calendrier prévu ?

La durée des travaux est estimée à un an. Le Centre de jour devrait déménager au 11 bis rue de la Pépinière en 2024. Les patients seront accueillis dans un bâtiment lumineux, refait à neuf, leur offrant de meilleures conditions d'accueil et répondant à l'évolution de leurs besoins, accessible aux personnes à mobilité réduite, doté d'espaces extérieurs et d'un parking.

Qui est l'EPSM de la Marne ?

L'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne porte 2 pôles de psychiatrie adulte (Nord Marne qui regroupe 4 services rémois et Sud Marne), 1 pôle de psychiatrie de la personne âgée, 2 pôles de psychiatrie infanto-juvénile, 1 pôle médico-social (Maison d'Accueil Spécialisée), 1 pôle d'addictologie, 1 pôle de psychiatrie médico-légale, 1 pôle de médecine générale. Il assure à ce titre la couverture de la totalité de la population marnaise adulte et de la moitié de la population mineure au titre de la psychiatrie infanto-juvénile hors agglomération rémoise.

Il porte également des unités et services à vocation régionale : l'UMD (Unité pour Malades Difficiles), le SMPR (Service Médico-Psychologique Régional), le CRIAVS (Centre Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles) de Champagne-Ardenne, le niveau 3 d'enseignement et de recherche en addictologie, la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) départementale renforcée, le Centre territorial de psychotraumatisme, le Centre de Prise en charge Précoce des Psychoses et d'Orientation (C3P-O), un dispositif de prévention de la récurrence suicidaire – Vigilans Champagne-Ardenne, le Centre Universitaire de Remédiation cognitive et rétablissement (CURE) Champagne-Ardenne.

En 2021, l'établissement a accueilli et soigné une file active de 17 201 patients, dont 97,06 % en ambulatoire (sans hospitalisation complète). Il a réalisé 256 710 actes en ambulatoire. Il compte 1 298 agents.

Contact presse :

Stéphanie GRUSS, directrice adjointe chargée de la communication et de la culture

03 26 70 37 96 ou 06 21 09 65 07

s.gruss@epsm-marne.fr

www.epsm-marne.fr